

L'Echo-Actualités (2008), 12/03/2009, page 3: Les entreprises belges en panne de crédits

Les entreprises belges en panne de crédits

Selon une étude d'Agoria, sept entreprises sur dix estiment que les crédits bancaires sont devenus plus coûteux et assortis de conditions plus strictes.

«La maison ne fait pas crédit », peut-on lire dans certains commerces. Cela semble être la réalité à laquelle sont confrontées de plus en plus d'entreprises.

Déjà en novembre dernier, l'enquête annuelle sur les investissements menée par la Banque nationale montrait que près de la moitié des entreprises considéraient que les conditions de crédit étaient défavorables, contre 18 % maximum les années précédentes. Fin 2008, le baromètre du Cefip (Centre de connaissance du financement des PME) confirmait cette tendance.

AGGRAVATION

Depuis, la situation s'est fort détériorée. S'il faut en croire une étude menée par la Fédération des entreprises technologiques Agoria, mais fort contestée par le secteur bancaire (lire ci-dessous), ce sont à présent sept entreprises sur dix qui estiment que les crédits bancaires sont devenus sensiblement plus coûteux depuis novembre 2008. Il s'agit là de sociétés qui ont demandé des lignes de crédit à leur banquier. Parmi celles qui n'ont pas effectué ce type de demande ces derniers mois, 54 % estiment que le crédit n'est pas plus cher : « Elles risquent donc d'avoir de mauvaises surprises lorsqu'elles auront à le faire », ironise Frank Vandemarliere, économiste en chef chez Agoria.

Plus inquiétant, 55 % des 140 sociétés interrogées indiquent que les banques ont accru leur marge en plus du taux d'intérêt du marché : « Cela signifie qu'elles estiment les risques plus élevés qu'auparavant pour elles, nous contestons cette analyse dans la mesure où les banques ont reçu d'importantes garanties d'Etat », déclare l'économiste d'Agoria. « Malgré ces garanties, les banques ne jouent pas leur rôle essentiel de pourvoyeur de crédit » ajoute de son côté Paul Soete, administrateur délégué d'Agoria.

Les crédits sont donc plus chers, mais ils sont en outre assortis de conditions d'octroi plus sévères d'après Agoria : cinq entreprises sur dix parlent ainsi d'un net resserrement des exigences des banques. « Les chefs d'entreprise sont maintenant obligés de se porter personnellement caution ; les bâtiments en garantie ne sont plus pris en compte qu'à hauteur de 60 % tandis que pour les dossiers d'exportation, les banques ne s'engagent plus qu'à court terme ; même les projets de recherche et développement sont soutenus par les fonds de garantie régionaux ne bénéficient plus d'aucun financement. », détaille Frank Vandemarliere.

Par ailleurs, dans plus de 40 % des cas le traitement des demandes s'allonge nettement. Et Agoria de citer l'exemple du paiement des 13e mois : les entreprises doivent parfois attendre deux mois pour obtenir les fonds nécessaires contre un jour seulement avant la crise.

Bref, tout cela freine l'activité économique du pays : 44 % des sociétés interrogées estiment que leur activité est considérablement impactée par l'actuelle politique des banques en matière de crédit. C'est surtout le cas dans les secteurs les plus en difficultés comme l'automobile et ses sous-traitants, alors que dans les technologies de l'information, la situation est jugée moins catastrophique.

Mesures d'urgence

«La dégradation de l'offre de crédits aggrave la crise, résume Paul Soete. Nous constatons que nos entreprises paient les frais d'une crise financière qu'elles n'ont pas provoquée. » Aussi la fédération demande-t-elle une réaction rapide et adaptée de la part des autorités. « L'aide apportée aux banques est nécessaire, mais il ne peut s'agir d'un chèque en blanc, dit-on chez Agoria. Les autorités doivent contrôler de près l'octroi de crédits et vérifier si les garanties d'Etat accordées génèrent réellement une amélioration des conditions de crédit. »

Plusieurs mesures ont cependant été prises (lire ci-contre). Notamment la mise en place mi-février par la ministre des PME Sabine Laruelle, d'un médiateur du crédit aux entreprises. « Je partage l'analyse d'Agoria, même si les propos de Paul Soete sont durs, réagit l'intéressé, Chris Dauw ; mais il est vrai que des crédits qui auraient encore été accordés l'automne dernier ne le sont plus aujourd'hui. ».

Le médiateur, qui dit recevoir entre trois et cinq dossiers par jour, plaide pour des actions de sensibilisation du secteur bancaire. C'était le but de sa récente rencontre avec Febelfin, la Fédération belge du secteur financier qu'il a jugée ouverte au dialogue. r J.-F. S.

